

L'orientation des jeunes

Déclaration du groupe Agriculture

Notre travail démontre, s'il en était besoin, les difficultés du système éducatif sur l'orientation et les améliorations indispensables qu'il faut apporter.

Au cours des travaux en section, le groupe a eu l'occasion de dire que les préconisations nous semblaient être un peu trop timides après un constat sévère mais juste. Nous avons aussi regretté, avec d'autres, les développements insuffisants consacrés aux professionnels qui peuvent accompagner les jeunes dans la construction de leur projet et notamment aux conseillers-psychologues. Toutefois, il est vrai que le sujet de l'orientation est très vaste et que nous avons dû faire des choix.

Le groupe a apprécié l'attention portée dans le texte à l'enseignement agricole et plus particulièrement à la réussite de l'insertion professionnelle des jeunes issus de ces établissements.

À cet égard, le groupe veut souligner l'importance du rôle des représentants des branches professionnelles.

Associer des professionnels permet de présenter les métiers de manière plus objective, plus attractive et sans a priori. Il est important que les jeunes soient conscients qu'un métier attractif n'est pas forcément porteur de débouchés. Les jeunes ont trop souvent une vision floue de l'après-diplôme. Les postes occupés, les secteurs concernés, les salaires, les évolutions de carrière ne sont pas suffisamment expliqués.

L'implication des branches professionnelles permet aussi de mieux articuler les offres de formations avec les besoins des employeurs. La connaissance du marché du travail qu'ont les branches professionnelles est un atout indéniable qui peut éviter bien des déconvenues aux jeunes.

Sur le palier d'orientation, nous nous opposons à la proposition de le retarder, de passer de la 3ème à la seconde. Si cela peut s'avérer bénéfique pour certains, cela peut entraîner le décrochage pour d'autres. Cela est d'autant plus vrai dans les métiers manuels où déjà les jeunes n'ont que 3 ans pour apprendre un métier si en plus ils ont une année en moins, le risque de décrochage est plus grand et constitue une menace pour les effectifs de certaines filières professionnelles. Plutôt que de retarder le moment de l'orientation, il faut renforcer les passerelles entre les formations et introduire de l'agilité dans les parcours individuels.

Enfin, sur plateforme citoyenne mise en place spécialement pour cet avis, nous estimons que notre institution n'a pas su l'utiliser de manière pertinente. Nous avons finalement mené deux travaux de front : la construction d'un avis et la consultation des citoyens. Nous n'avons pas réussi à combiner les deux démarches.

Le groupe de l'agriculture a partagé ses votes entre « pour » et « abstention ».